

Le Conseil de notre UFR, préoccupé par le projet de loi LPPR, se réunit spécifiquement pour en débattre ce mardi matin. Vos élus Solidaires-FSU ont demandé l'ouverture de cette séance à l'ensemble des personnels de l'UFR, ce qui a été refusé.

Nous avons présenté en AG, ce jeudi, notre analyse des dangers majeurs de ce projet de loi (disponible en ligne : <https://frama.link/LPPR>) : précarité accrue et allongée avec un nouveau contrat de projet, prime à la performance en recherche, recrutement toujours plus tardif; pour les enseignants-chercheurs, et concernant la problématique aiguë des volumes horaires des formations, la fin des 192h, la modulation des services sans accord des intéressés et l'adaptation des services aux besoins de la composante de rattachement; pour les Biatss, un silence assourdissant qui dénote une absence totale de considération de notre ministre.

Nous demandons aux directions de départements de mettre cette question à l'ordre du jour des prochaines assemblées générales (ou a minima aux bureaux) de départements pour permettre une prise de position claire de notre communauté, qui devra compléter la position qu'émettra notre conseil d'UFR, en l'ancrant dans des revendications "locales" et spécifiques à votre communauté; de même dans les laboratoires. Vous pouvez vous inspirer du "moratoire LPPR" (<https://framaforms.org/moratoire-lppr-1579126603> , déjà signé par 245 directeurs d'unités).

Prochaines actions ce mercredi 29 janvier :

- AG à 10h30, probablement en amphi 36.02;
- manifestation à 14h, place Zeus.

Enfin, nous invitons les collègues mobilisés à s'inscrire à la liste de diffusion de l'ESR

montpelliérain <https://framalistes.org/sympa/subscribe/esr-montpellier>

Amicalement,

Vos élus SUD-Education et Snesup-FSU au conseil FdS